

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant

Centurion Safety Products Ltd. 21 Howlett Way, Thetford, Norfolk, IP24 1HZ, Royaume-Uni

(dont l'adresse est indiquée ci-dessus)

déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) décrit ci-après :

Armis T2 Elite A03, y compris toutes les variantes ainsi que les pièces de rechange et accessoires associés,

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable, au règlement (UE) 2016/425 relatif aux EPI et, le cas échéant, la spécification technique satisfait aux exigences de la norme nationale transposant la norme harmonisée EN 12492:2012 (à l'exception des casques non ventilés, qui ne satisfont pas aux exigences de ventilation du point 4.1.4), EN 397:2012+A1:2012 - absorption des chocs et résistance à la pénétration, et EN 50365:2023 - isolation électrique conformément au point 4.3 (pour l'EPI visé à l'article 8).

est identique à l'EPI faisant l'objet du certificat de conformité UE n° 830147, délivré par l'organisme notifié BSI Group, numéro d'organisme notifié 2797, The Netherlands B.V., Say Building, John M. Keynesplein 9, 1066 EP Amsterdam, Pays-Bas (comme indiqué sur l'étiquette du produit).

est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité - conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du processus de production (module D) - sous la surveillance de l'organisme notifié BSI Group, numéro d'organisme notifié 2797, The Netherlands B.V., Say Building, John M. Keynesplein 9, 1066 EP Amsterdam, Pays-Bas (comme indiqué sur l'étiquette du produit).

Établi à Thetford, Norfolk.

Pour et au nom de Centurion Safety Products Ltd
22.09.2026



Allan Lock
Directeur général